

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (Procès verbal de création de l'association)

En ces temps de « Covid », l'assemblée s'est déroulée en 3 temps par :

- la visioconférence du 28 mars 2021 ;
- la transmission du compte rendu et l'enregistrement de la vidéo à tous ;
- la visioconférence du 08 avril 2021.

La visio du 28.03.2021 avait pour objet de démontrer la nécessité de créer une association de défense en rapportant les propos de notre avocat sur ce sujet et de présenter la stratégie de défense et l'organisation du travail à faire.

La transmission du compte rendu avait pour objet :

- d'informer tout le groupe ;
- de permettre à ceux qui souhaitent s'engager au sein des dirigeants, de se faire connaître ;
- de récolter les idées sur le nom à retenir pour l'association.

La visio du 08.04.2021 :

En avant propos il est nécessaire d'expliquer à tous que cette réunion a été convoquée en « **urgence** ».

Mr Alain FREMAUX a reçu, mercredi 7 avril, l'appel d'un journaliste de « **courrier picard** » qui veut et va écrire un article sur le procès pénal en cours à Amiens. Ce journaliste dit bien connaître l'affaire et souhaite nous rencontrer.

Il m'a paru nécessaire d'accélérer nos procédures, en réunissant le plus rapidement possible le comité de direction potentiel.

Etaient présents :

Mmes : Pascale PREVOT, Marie BONTHONNEAU, Ophélie GAUVAIN, Isabelle MANGEOT, Annie JEGAT ;

Mrs : Alain FREMAUX, Laurent STEPHANONI, Michel COUSIN, Michel BEGUE.

Il a donc été décidé ce qui suit :

Le nom de l'association : Hold-up Immo : les ruinés de la défisc.

Nous avons bien retenu votre intérêt dans vos mails pour d'autres noms offrant plus de précisions (avec Finaxiome, le notaire, etc.). MB précise que nous sommes dans la recherche d'un nom, nous devons rester « générique » et non dévoiler nos batteries de suite. Il faut susciter l'envie d'aller voir et non dire tout de suite de quoi il est question. Nous devons laisser notre statut de victime pour devenir « attaquant ».

Le support médiatique de l'association ; le site internet.

Michel COUSIN prend en charge la création technique du site, aidé par Laurent STEPHANONI. Ils vont être confrontés à 2 problématiques :

- 1 que met-on dans le site ?
- 2 quelle capacité doit avoir le site.

Ces réponses leurs seront fournis très prochainement.

Le bureau dirigeant :

	Titulaires	Adjoint
Président	Michel BEGUE	Alain FREMAUX
Trésorier	Pascale PREVOT	Isabelle MANGEOT
Secrétaire	Ophélie GAUVAIN	Marie BONTHONNEAU

Pour valoir de ce que de droit.

Le président

La trésorière

le 9.4.2021

